

PREMIER TEMOIN INCENDIE - FORMATION INITIALE - Présentiel

Cette formation Premier témoin incendie (PTI) prépare le personnel à utiliser les moyens de premiers secours, notamment les extincteurs, pour lutter contre un début d'incendie.

Objectifs opérationnels

- Utiliser efficacement et en sécurité, les moyens d'extinction dédiés aux Premiers Témoins Incendie
- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation de l'établissement

Public Concerné

- Ensemble du personnel de l'entreprise

Durée

1.50 Heures

0.25 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Naissance et évolution d'un feu

Les moyens d'extinction

Les facteurs aggravants

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation

La prévention des incendies

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques

PRATIQUE

- Exercices

- Mise en situation à l'aide d'un bac à feu écologique

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage interactif et adapté au contexte professionnel des participants prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'un exercice pratique d'extinction de feu sur un bac à feu écologique

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié est spécialiste en sécurité incendie

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Elle est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com